



ATELIER DE PROJET sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité

Nous vous remercions d'avoir accepté de participer à un atelier de projet sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité. En attendant notre prochaine rencontre, vous trouverez ci-dessous quelques précisions sur cette démarche.

Qu'est-ce qu'un atelier de projet ?

Soucieuse d'associer directement les citoyens à ses réflexions, la Ville de Grenoble a créée en 2015 des **Conseils Citoyens Indépendants**. Ces Conseils réunissent dans chacun des secteurs de la ville des habitants dont le rôle est d'accompagner la mise en œuvre de démarches de participation citoyenne (budget participatif, démarches spécifiques sur des projets locaux...) ou encore de constituer des relais entre la population et la Ville. En 2018, les Conseils Citoyens Indépendants et la Ville ont décidé conjointement de mettre en place des « **Ateliers de Projet** », nouveau dispositif de participation citoyenne concernant l'élaboration de politiques municipales.

Un « atelier de projet » est un groupe composé exclusivement d'**habitants** tirés au sort ou issus des Conseils citoyens indépendants ou encore des Unions de Quartier. La composition du panel cherche à réunir une **diversité de profils** pour encourager les échanges de points de vue sur la base d'une grande diversité d'expériences. Les participants ont également pour point commun de ne pas être des spécialistes « techniques » du sujet traité : le travail d'un atelier de projet a en effet pour point de départ les pratiques quotidiennes personnelles, les points de vue personnels de **citoyens**... Tous les points de vue sont intéressants et **tout le monde peut participer** sans avoir besoin de connaissances particulières.



Un atelier de projet est également une démarche collective : si tout le monde vient avec ses propres idées... l'objectif est de les partager pour **construire une réflexion collective**. Un atelier de projet est donc un temps d'échanges et de production d'une réflexion commune dans **une ambiance conviviale et constructive**.

Un atelier de projet sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité

L'isolement touche des publics variés. Si le risque d'être isolé.e augmente très fortement avec l'âge, il touche également de manière plus fréquente les personnes sans emploi et les travailleurs.euses pauvres, les ménages mono parentaux et parmi eux surtout les femmes, les jeunes en situation de vulnérabilité ou victimes de harcèlement, les migrant.e.s, les personnes victimes de discriminations, les personnes souffrant de maladie chronique, de pathologie invalidante, ou d'addictions. **L'isolement est souvent une cause de non-recours aux droits et aux services : il s'agit donc d'un enjeu fondamental** pour la cohésion sociale.



ATELIER DE PROJET sur la lutte contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité

La Ville de Grenoble, en lien avec son Centre Communal d'Action Social (CCAS) et les acteurs du territoire, entend continuer à agir en ce sens afin de **soutenir notamment les personnes âgées isolées et leurs aidants**. A travers cet atelier de projet, il s'agit d'**imaginer des pistes d'action** à proposer à la municipalité visant à **lutter contre l'isolement des personnes âgées en situation de vulnérabilité**.

Comment cela va se passer ?

Pour élaborer nos recommandations, nous allons travailler sur **3 séances**. Des animateurs seront là pour faciliter l'avancée de la réflexion du groupe et proposer des manières de travailler ensemble. A la fin de la démarche, nous remettons un document formalisant notre avis à la Ville et à ses élus.

Sans dévoiler tout notre programme de travail, les 3 séances permettront une réflexion **étape par étape** :



- La première séance nous permettra de faire connaissance et de discuter de notre perception initiale des principales difficultés rencontrées par les personnes âgées isolées en situation de vulnérabilité. Des éléments de diagnostic nous seront également présentés pour alimenter notre réflexion ;
- La deuxième séance, d'une journée entière, sera consacrée à approfondir notre compréhension des problématiques pointées en première séance et à identifier les pistes d'action qui nous paraissent prioritaires à mettre en place ;
- Enfin la dernière séance nous amènera à préciser de manière plus concrète nos propositions à destination de la Ville.

A l'issue de la démarche, un « Avis » de l'Atelier de Projet sera rédigé en lien avec les participants pour formaliser la réponse du groupe au questionnaire posé par la Ville. Des représentants volontaires seront invités à venir présenter ces conclusions aux élus.

Quelles informations pratiques avoir en tête ?

3 dates à retenir : il est important de participer à l'ensemble de la démarche pour permettre au groupe de construire progressivement une réflexion collective.



Les réunions auront lieu à **l'Hôtel de Ville de Grenoble** – 11 Boulevard Jean Pain [Tram ligne C, arrêt Grenoble / Hôtel de Ville].

Que dois-je amener ? Rien du tout ! Nous nous occupons de tout.

Que dois-je préparer ? Rien du tout ! Comme nous l'indiquons plus haut, nous ne cherchons pas des spécialistes des transports ou de l'aménagement des espaces publics mais simplement des habitants pour réfléchir à partir de leurs pratiques et réflexions personnelles.